

ASSEMBLÉE MENSUELLE

№11-2010

Lundi 8 novembre 2010

Présents: Maire: Michel LeBlond
Conseillère: Rinette Parent
Conseiller: Pierre Morin
Conseiller: Lorne Ward
Secrétaire: Evelyn Therrien

Absent: Conseiller: Percy Therrien

Le Maire ouvre la réunion à 20h00 par la prière.

11-2010(1) Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la Conseillère Parent que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Secondé par Conseiller Ward.

Adopté

11-2010(2) Lecture et adoption du procès-verbal #10-2010

Proposé par Conseiller Ward. que le procès-verbal #10-2010 soit accepté tel que présenté. Secondé par le Conseiller Morin.

Adopté

11-2010(3) Adoption des factures d'octobre:

Proposé par la Conseillère Parent, appuyée du Conseiller Ward que les factures d'octobre soient acceptées telles que présentées au montant de 23,913.71\$.

Adopté

11-2010(4) Autres dossiers administratifs

Signature chèque Association “ Conseil des Loisirs ”:

Étant donné que le bureau de direction du Conseil des Loisirs ne compte que 3 personnes et avec l'accord de ces personnes: la Conseillère Parent propose , appuyée du Conseiller Ward que la municipalité prenne la tenue des livres comptables de cette association et que Maire Michel LeBlond et la secrétaire municipale Evelyn Therrien soient autorisés à signer sur les chèques nommés “ Conseil des Loisirs ” jusqu'à ce que le bureau de direction soit en entier.

Adopté

11-2010(5): Rapport des comités

A) Département des finances & évaluation des employés:

La Conseillère Parent propose que son rapport soit accepté tel que présenté. Secondé par le Conseiller Morin.

Adopté

B) Département voirie, eau & égouts:

Le Conseiller Morin propose que son rapport soit accepté tel que présenté. Secondé par la Conseillère Parent.

Adopté

C) Département des loisirs:

Le Conseiller Ward propose que son rapport soit accepté tel que présent. Secondé par Conseiller Morin

Adopté

D) Département sécurité, bâtiments, hygiène et comité:

Étant donné l'absence du Conseiller Therrien aucun rapport ne fut produit.

11-2010(6) Autres:

A) Adoption arrêtée construction et lotissement:

Proposé par la Conseillère Parent, secondé par le Conseiller Morin que le conseil début les procédures d'adoption des arrêtés de construction et lotissement. Que la secrétaire se charge, au nom du Conseil, de faire publier l'avis prescrit par l'article 25 de la Loi sur l'urbanisme dans les journaux indiquant l'intention du conseil.

Adopté.

B) Offre de service AFMNB:

Proposé par Conseillère Parent, que le conseil municipal accepte l'offre de service de AFMNB pour la mise en oeuvre de la convention de comptabilité dans le secteur public (SP-3150)

Adopté

11-2010(7): Période de questions:

Une demande fut faite de la part du citoyen, demande que le conseil vérifie la possibilité d'installer une lumière de rue, chemin Davis, à l'endroit où les gens aillent chercher de l'eau

↳ Conseiller Morin réplique que sa demande sera prise en considérant.

11-2010(8): Ajournement:

Proposé par la Conseillère Parent à 20 h 30.

Secrétaire municipal

Maire